

Décision n° 2014/05 -06
relative
à l'habilitation de l'ECAM Rennes Louis de Broglie
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé

Objet :

Catégorie A : renouvellement dans le cadre du calendrier national périodique du diplôme d'ECAM Rennes Louis de Broglie en formation initiale sous statut étudiant ainsi que du diplôme d'ECAM Rennes Louis de Broglie dans la spécialité « Génie industriel », en partenariat avec l'ITII Bretagne, en formation initiale sous statut apprenti et en formation continue.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-4, L642-5 et R642-10,
- Vu la demande présentée par l'ECAM Rennes Louis de Broglie,
- Vu le rapport établi par François HASCOET (rapporteur principal), Dominique PAREAU (membre de la CTI), Torbjörn HEDBERG (expert international), Caroline MARINO (experte élève ingénieure) et présenté en réunion plénière de la CTI le 13 mai 2014,

La Commission des Titres d'Ingénieur a adopté la présente décision :

Présentation générale

ECAM Rennes - Louis de Broglie a été fondée en 1991. Elle est en contrat avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'école est membre de la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (FESIC), de la Conférence des grandes écoles (CGE), de la Conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne et membre associé du pôle de recherche et d'enseignement supérieur : PRES Université Européenne de Bretagne.

Installée sur le campus vert de Ker Lann, à 15 km de Rennes, elle compte à ce jour 516 étudiants et apprentis.

Elle a diplômé en 2013 près de cent élèves-ingénieurs dont une vingtaine d'apprentis.

L'école dispense une formation d'ingénieur en trois ans. Elle accueille également dans ses locaux une classe préparatoire du lycée Assomption de Rennes où les élèves suivent le programme pédagogique officiel national. Les élèves issus de cette classe constituent actuellement environ 50% des effectifs du cycle ingénieur, l'autre moitié provient de CPGE, DUT, Licence/Master et ATS sur concours.

Caractéristiques globales

L'école emploie 38 collaborateurs : 8 enseignants-chercheurs, 14 enseignants et 16 personnels administratifs et techniques. S'y ajoutent 136 intervenants extérieurs (dont 10 à plus de 96h/an).

Le taux d'encadrement est de 1 enseignant titulaire pour 17 étudiants (et 1 enseignant pour 12 étudiants si on prend en compte les enseignants / vacataires externes qui font plus de 96h/an). Cependant, le face à face pédagogique ne fait pas assez la place aux enseignants internes (54%) versus les enseignants / vacataires externes (46%).

Les bâtiments disponibles pour l'enseignement (5900 m²) sont vastes et bien aménagés.

Le compte de résultat ressort à 3.4 M€. Le coût de revient annuel pour l'école de formation d'un élève-ingénieur ou d'un apprenti s'élève à 8700 €.

NB le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI. (<http://extranet.cti-commission.fr/recherche>).

Évolution de l'école

L'école a été habilitée à délivrer le titre d'ingénieur diplômé :

- en formation initiale sous statut étudiant pour 6 ans de 2008 à 2014,
- dans la spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bretagne, en formation initiale sous statut apprenti, en formation continue, pour 4 ans de 2010 à 2014.
- La procédure de diplomation par validation des acquis de l'expérience a été validée par la CTI.

Les recommandations des audits de 2008 et 2010 de la CTI ont été globalement suivies.

Les améliorations les plus notables concernent le développement de la recherche, la mise en œuvre complète du processus de Bologne, la mise en place de la démarche qualité.

Formation

Pour les deux voies de formation (étudiant et apprenti), la démarche est la même : en fonction de la demande des entreprises, un référentiel de compétences est établi en concertation avec les parties prenantes ce qui permet, via la définition des acquis de l'apprentissage, d'établir in fine le contenu des unités et des modules d'enseignement.

Les étudiants vont en stage pendant 36 semaines. Tous les étudiants et apprentis partent 12 semaines à l'international.

La recherche du premier emploi est courte : moins de 4 mois pour 100% des diplômés (dont 86% avant la sortie de l'école).

Synthèse de l'évaluation

Points forts

- Gouvernance et fonctionnement efficaces
- Ambiance générale excellente / Esprit de corps
- Réactivité
- Proximité des industriels
- Insertion rapide dans l'emploi
- Débouchés variés (secteurs d'activité et métiers)
- Prise rapide de responsabilités des diplômés
- Proximité élèves / corps enseignant
- Diversité des origines de l'équipe éducative.

Points faibles

- Modèle économique fragile
- Notoriété à renforcer
- Valorisation insuffisante du groupe ECAM
- Activités de recherche encore limitées
- Taux d'encadrement interne un peu faible.

Opportunités

- Promotion nationale de l'apprentissage
- Renforcement de la prépa TSI
- La pluridisciplinarité des Ingénieurs est appréciée des entreprises
- Intérêt des jeunes et des entreprises pour l'environnement et l'énergétique
- Attractivité du campus vert de Ker Lann.

En conséquence, la commission des titres d'ingénieur décide d'habiliter, pour une durée de **6 ans**, à compter du 1^{er} septembre 2014, l'ECAM Rennes Louis de Broglie à délivrer les titres suivants :

« **Ingénieur diplômé de l'ECAM Rennes Louis de Broglie** », en formation initiale sous statut étudiant,

« **Ingénieur diplômé de l'ECAM Rennes Louis de Broglie** » spécialité « **Génie industriel** », en partenariat avec l'**ITII Bretagne**, en formation initiale sous statut apprenti et en formation continue.

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Ouvrir l'accès au Conseil d'administration à une représentation des élèves et des personnels
- Renforcer la notoriété de l'école
- Poursuivre les efforts de qualification du corps enseignant
- Renforcer le corps enseignant en nombre, surtout si l'école procède à une augmentation en effectifs à court terme.
- Veiller à l'équilibre du modèle économique (subvention Etat, taxe d'apprentissage, frais scolarité).
- Poursuivre le développement de la recherche.
- Exiger un niveau B2 effectif pour la compétence en Anglais et réduire le nombre d'échecs dus à cette contrainte
- Cesser impérativement de présenter la césure comme un moyen intégré dans le cursus d'ingénieur pour acquérir le niveau d'anglais attendu.
- Cesser impérativement de proposer un projet de fin d'études rallongeant la scolarité au-delà des trois ans.
- Démarche qualité : veiller à la mise à jour permanente des indicateurs de mesure des résultats.

Pour la formation sous statut étudiant :

- Si augmentation des effectifs, veiller à ce que le recrutement ne perde pas en qualité.
- Augmenter la mobilité entrante (accueil d'étudiants étrangers).

Pour la formation sous statut apprenti :

- Revoir les ECTS en semestres 5, 6, 7,8 (pour avoir exactement 30 ECTS par semestre).

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué, sur demande de l'établissement à la CTI, aux titres suivants :

« **Ingénieur diplômé de l'ECAM Rennes - Louis de Broglie** »

« **Ingénieur diplômé de l'ECAM Rennes - Louis de Broglie, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bretagne** »

Délibéré en séance plénière à Paris, le 13 mai 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 11 juin 2014



Le président
Philippe MASSÉ